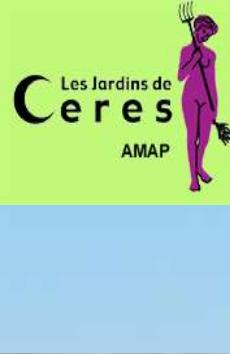




ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

LES JARDINS DE CÉRÈS - AMAP

8 février 2025



AG AMAP des Jardins de Cérès - 8 février 2025

Ordre du jour

- 
- ☞ **Tables rondes avec les agriculteurs**
 - ☞ **Rapport financier 2024 (vote selon article 8)**
 - ☞ **Rapport moral et d'activité 2024 (vote selon article 8)**
 - ☞ **Présentation du budget 2025 (vote selon article 8)**
 - ☞ **Élection du Conseil d'Administration (vote selon article 8 pour chaque candidat) ***
 - ☞ **Pot de fin d'AG**

Tables rondes

Sujet 1 : L'eau et le dérèglement climatique :

- Regards sur l'année 2024 (circonstances, conséquences, quelles pratiques mises en place pour s'adapter, quelles aides reçues...)
- Comment voyez-vous la suite, qu'est-ce qui vous aiderait pour mieux réagir, s'adapter
- Prévoyez-vous de faire évoluer vos cultures



Sujet 2 : La réalité de la PAC pour vous agriculteurs et agricultrices

- Lourdeur administrative, complexité, contrôles
- Intérêt pour vous, selon les activités
- Equité
- Réflexions sur la tendance actuelle des politiques agricoles (Pacte Vert européen...), des représentations aux chambres d'agriculture...

Sujet 3 : Votre territoire

Transformation actuelle des fermes

Evolution des acteurs, installation / transmission

Circuits de distribution, vente à la ferme, vente directe

Travail en collectif, soutien et entraide au-delà de la mutualisation d'engins (conseils, retours d'expérience, pratiques...)

Rôle de soutien des acteurs institutionnels et associations



Rapport Financier 2024

Trésorière : Catherine Kokoreff

Budget prévisionnel exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

CHARGES (DÉPENSES)			PRODUITS (RECETTES)		
	Prévision Exercice 2024	Réalisé Exercice 2024	Poste budgétaire	Prévision Exercice 2024	Réalisé Exercice 2024
Participation au réseau AMAP	2 638,00	1 637,70	Cotisations adhérents	3 360,00	3 421,00
Cotisation AMAP-IDF	2 328,00	1 600,00	Intérêts livret solidaire	5,00	17,65
Cotisation MIRAMAP	210,00	0,00			
Participation aux AG et réunions	100,00	37,70			
Soutien à l'agriculture paysanne	8 140,00	140,00	Dons préservations des terres	0,00	0,00
Préservation des terres fertiles	8 000,00				Accord par avance des adhérents pour que le CA puisse, en cas de besoin, régler des frais pour toute action légale concernant la préservation des terres
Cotisations Associations Territoriales	140,00	140,00			FNE/ENE, AVB, Terre & Cité (90 + 20 + 30)
Soutien Terre de Liens Gr.local					
Equipements et aménagements	400,00	58,80	Autres recettes	0,00	0,00
Matériels et équipements	350,00	58,80	Reversement MIRAMAP	394,00	Le remboursement n'a pas été effectué par MIRAMAP.
Aménagement des locaux	50,00	0,00			Eclairage pour la grange utilisée par l'AMAP (stand fromage vache)
Convivialité	502,40	285,00			Frais réels contrats producteurs / Fromages vache (92,4 €) + Fromage chèvre (60€) + Pain (51€) + jus de pomme (81,6€)
Pots des distributions	302,40	285,00			
Fêtes et repas conviviaux	0,00	0,00			
Autres manifestations	200,00	0,00			
Support logistique	375,00	407,31			
Frais bancaires	100,00	103,18			Frais courants bancaires ~100€
Internet	50,00	36,00			
Téléphone	0,00	0,00			Abandon de l'abonnement téléphonique Oct 2023
Courrier	25,00	0,00			
Papeterie/impressions	150,00	244,38			Reprise de la lettre d'information imprimée + Remboursement Frais impression Benoit
Autres frais de fonctionnement	50,00	23,75			Supports présentation pour forums des assos
Autres dépenses	0,00	100,00			Abandon de créance liée à participation SCI Gabveau
TOTAL CHARGES	12 055,40	2 628,81	TOTAL PRODUITS	3 759,00	3 438,65
Excédent		809,84	Déficit	8 296,40	

Total : 210 adhérents

(2 adhésions encaissées sur 2025)

Versement : 8€/adhérent au titre de l'année 2024, soit 1 600 € sur la base de 200 adhérents, sans abondement au-delà de 8€ cette année (voir budget type)

Palement excédentaire MIRAMAP effectué sur 2023 qui couvre les 3 années 2023, 2024 et 2025

Remboursement frais déplacement membre(s) CA selon barème AMAP

ACTIF		PASSIF	
Poste budgétaire	Exercice 2024	Poste budgétaire	Exercice 2024
Immobilisations financières	90,00	Capitaux permanents	12 158,29
Part SCI Les Chèvres de Gabveau	0,00	Réserves antérieures	11 348,45
Parts La Nef	90,00	Excédent ou déficit	809,84
Disponibilités	12 068,29	Charges engagées à payer	0,00
Compte bancaire Crédit Coopératif - La Nef	9 117,52	Chèques émis non débités	
Livret solidaire association Crédit Coopératif	<u>2 950,77</u>	à payer	
Espèces	0,00		
TOTAL	12 158,29	TOTAL	12 158,29



VOTE sur le Rapport Financier

AG AMAP des Jardins de Cérès - 8 février 2025



Rapport Moral

AG AMAP des Jardins de Cérès - 8 février 2025



L'amap en 2024

- ☞ 210 familles adhérentes (209 en 2023)
- ☞ Amélioration des distributions :
 - ☞ Action sur les balances
 - ☞ Rangement de la grange
 - ☞ Don de planches (merci Marie Claire)
 - ☞ Mise en place du coin convivialité
 - ☞ Café, thé, lieu de rencontre, partage,
Chaises
 - ☞ Souhait de le maintenir lorsque la météo le permet
 - ☞ Réunion Zoom Informations et Q&R Groupes - Bénévoles – Référents : **très/trop peu de participants**

L'amap en 2024 : les distributions et les groupes

- ☞ 11 distributions par an + une petite en août
- ☞ 50 membres dans les groupes pour gérer les partenariats et/ou au Conseil d'Administration
- ☞ Bienvenue à La ferme des petits Evaury (Allainville – 78660 - 48kms) avec Eloïse Quinton qui propose un contrat TOFU – référente Catherine Gimat



Groupes et membres actifs



☞ Renouvellement :

- ☞ Groupe ferme Vandame : Josyane coordinatrice du groupe passe le relai à Emilie
- ☞ Contrat PdT : Mireille reprend le contrat
- ☞ Renforcement du groupe huile colza/tournesol avec Marie-Claude
- ☞ Groupe Tisane : équipe totalement nouvelle avec Isabelle, Laurence et Patricia . Merci à Véronique et Valérie

Groupes et membres actifs

- ☞ **Les besoins de bénévoles** : Tous les groupes ont besoin de se renouveler !

Cette année, un groupe est sur le devant de la scène : Fromages de vaches : Après 17 ans, le groupe souhaite passer le relai progressivement passer la main.

N'hésitez pas à vous manifester pour intégrer le groupe



- ☞ **CA : Trésorière** : Remerciements à Catherine pour ces années et surtout la mise à plat des procédures et l'agenda mensuel des actions
- ☞ **CA : Président** : Après 7 ans à ce poste, souhaite exprimé de passer la main en 2025



L'amap en 2024 : rappel sur les projets



- Lors de l'AG 2024, nous avions lancé les 3 projets :
- Recrutement nouveaux adhérents
- Accessibilité alimentaire
- Site web avec l'aide de Florine et Virginie , un grand merci !

Recrutement nouveaux adhérents

- ☞ Crédit kit de communication par Marie-Paule
- ☞ Participation à de nombreuses journées d'association
 - ☞ Orsay
 - ☞ Villiers Le Bacle
 - ☞ Saint-Aubin
 - ☞ Palaiseau sur le stand du Graal , merci Marie Claire Mery



13 nouveaux amapiennes et amapiens au sein de l'association
au travers de cette action en septembre et octobre

L'accessibilité alimentaire : où en est-on ?



AIDE DU CCAS EN PARTENARIAT AVEC L'AMAP LES JARDINS DE CÉRÈS

Vous avez un quotient familial ?

Le CCAS de votre commune a décidé de proposer à ses habitants une aide pour une alimentation plus vertueuse, en partenariat avec l'AMAP des Jardins de Cérès, pour les familles qui seraient intéressées par ce modèle, et en fonction du quotient familial.

L'aide est plafonnée à 1000€ par an soumis au quotient familial sur présentation d'une facture acquittée.

Il s'agit de consommer le plus local et le plus bio possible, en lien direct avec les producteurs. Chaque adhérent choisit des contrats (légumes, poulets, œufs, pain, produits laitiers etc), qui l'engagent le plus souvent pour une année et qu'il règle d'avance par chèques.

Ceci permet au producteur d'avoir une visibilité sur l'année et un débouché stable et rémunéré au juste prix pour ses produits.

<https://lesjardinsdeceres.fr>

C'est long, mais ça avance !

- Pas d'avancée côté Villiers-le-Bâcle pour le moment.
- **Un projet acté et financé du côté de St Aubin. Mais il reste des actions à mener pour la mise en route effective.**
- Des questions en chantier pour aller du côté des étudiants du Plateau, en lien avec leurs associations de solidarité.



Les Jardins de Cérès
AMAP

Les Jardins de Cérès
AMAP

Producteurs Comment ça marche La vie de l'association

Se connecter

Rechercher ... >>

Amapj

Gérer vos contrats, chèques et permanences sur AMAPJ



Le réseau des amaps

Notre amap est membre du réseau des amaps d'Ile de France



et du Miramap :



Bienvenue sur le site de l'AMAP des Jardins de Cérès !

Bienvenue sur le nouveau site web de notre AMAP, que nous avons voulu plus accessible et facile à actualiser.

L'AMAP des Jardins de Cérès, basée à Villiers-le-Bâcle en Essonne, est une des premières créées en France, elle existe depuis 2003 et a donc fêté ses 20 ans en 2023. Notre association fait partie du réseau des AMAP d'Ile-de-France et du MIRAMAP (Mouvement Inter-Régional des AMAP), partage la Charte des AMAPs et œuvre pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne sur le plateau de Saclay et au-delà.

Ses principaux objectifs sont de :

- soutenir les producteurs locaux et encourager les pratiques agricoles respectueuses de la terre et du vivant
- permettre aux adhérents de consommer des produits sains et locaux
- agir pour la préservation de l'environnement et notamment des terres agricoles du Plateau de Saclay,
- créer du lien social et de la convivialité entre les amapiens et les producteurs.

Comme toute association, l'AMAP des Jardins de Cérès est administrée par un Conseil d'Administration élu en Assemblée Générale annuelle. Toutefois son fonctionnement opérationnel repose sur l'engagement des amapiens : ceux qui, dans les groupes, gèrent la relation avec les producteurs ou l'accueil des nouveaux adhérents, et ceux qui, plus ponctuellement, participent sur les stands aux distributions des produits. Adhérer à l'AMAP des Jardins de Cérès, c'est s'engager à participer et faire vivre l'association !

A vos agendas
► voir en pleine page

	février 2025						
	L	m.	m.	j.	v.	s.	d.
27	28	29	30	31	1	2	
3	4	5	6	7	8	9	
10	11	12	13	14	15	16	
17	18	19	20	21	22	23	
24	25	26	27	28	1	2	
3	4	5	6	7	8	9	

Lettres de distribution

Les archives
le 14 octobre 2024
par Benoit

La lettre du mois est disponible ici
le 14 octobre 2024
par Benoit

AG AMAP des Jardins de Cérès - 8 février 2025

Site Web : La suite

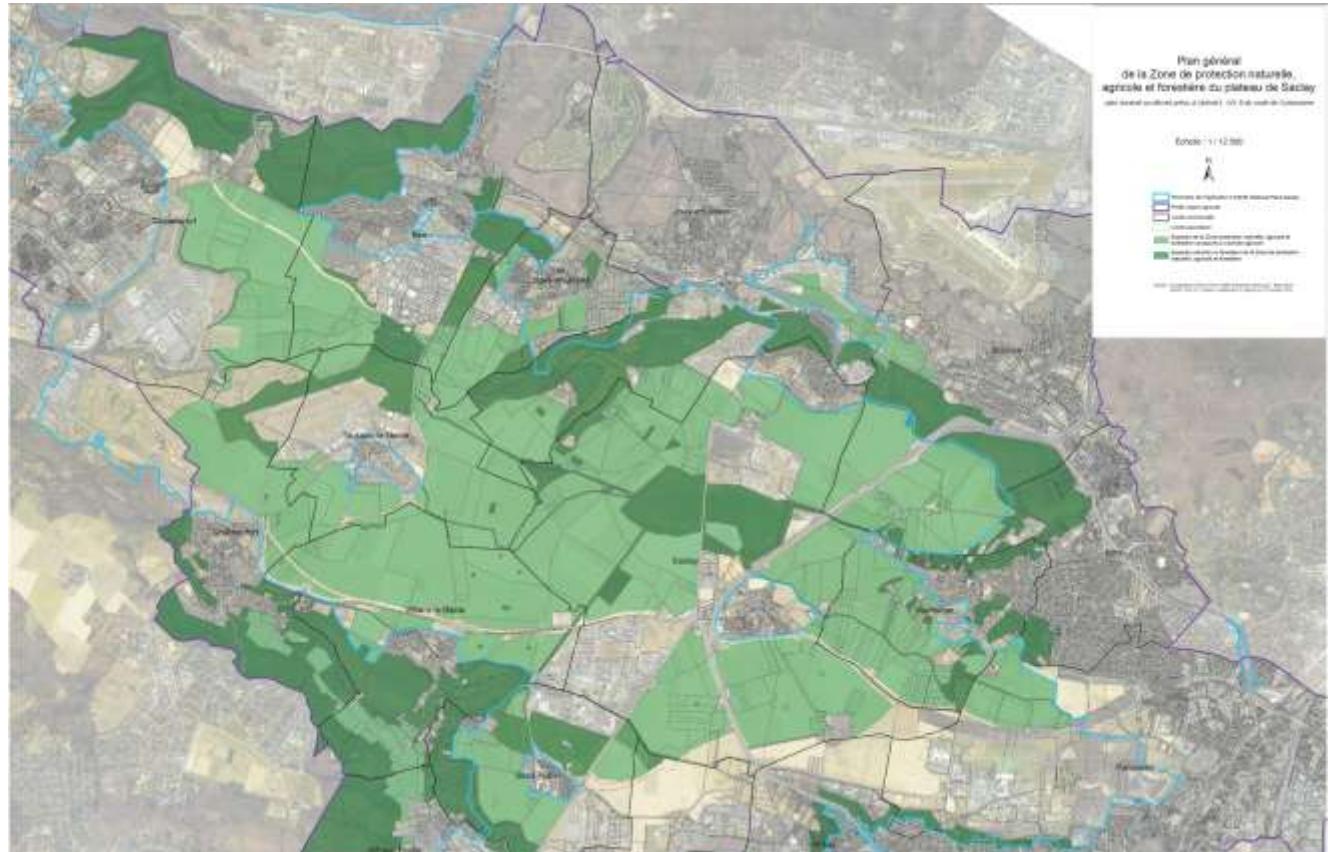
- 
- ☞ Quelques réglages techniques encore à faire
 - ☞ Reprise de toutes les pages « Producteurs » avec les informations données par les groupes et les panneaux réalisés pour les 20 ans de l'amap
 - ☞ Ensuite, mise en production pour tout le monde :
 - ☞ Ajouts progressifs de contenus, d'informations, avis aux idées des adhérents !!!
 - ☞ Mise à disposition des documents d'AG et de compte rendu de CA



Vie du territoire

ZPNAF : Zone Protégée Naturelle Agricole et Forestière

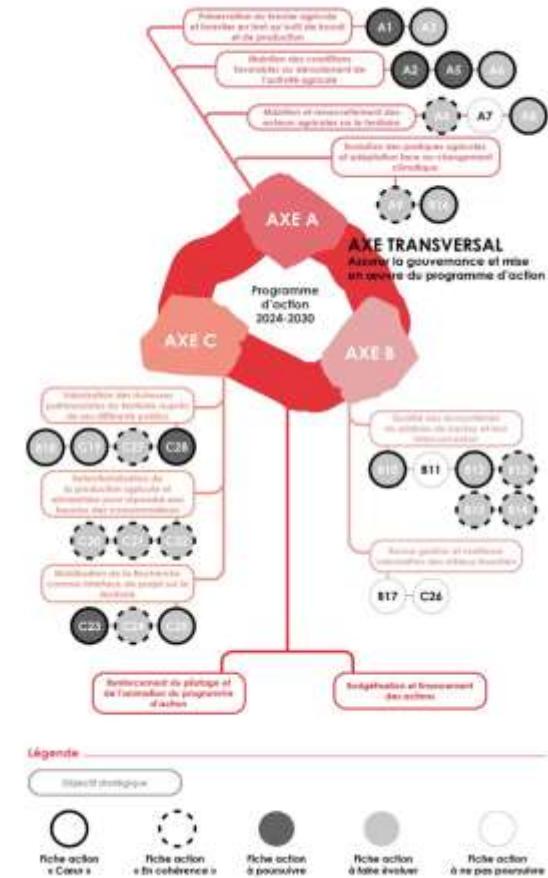
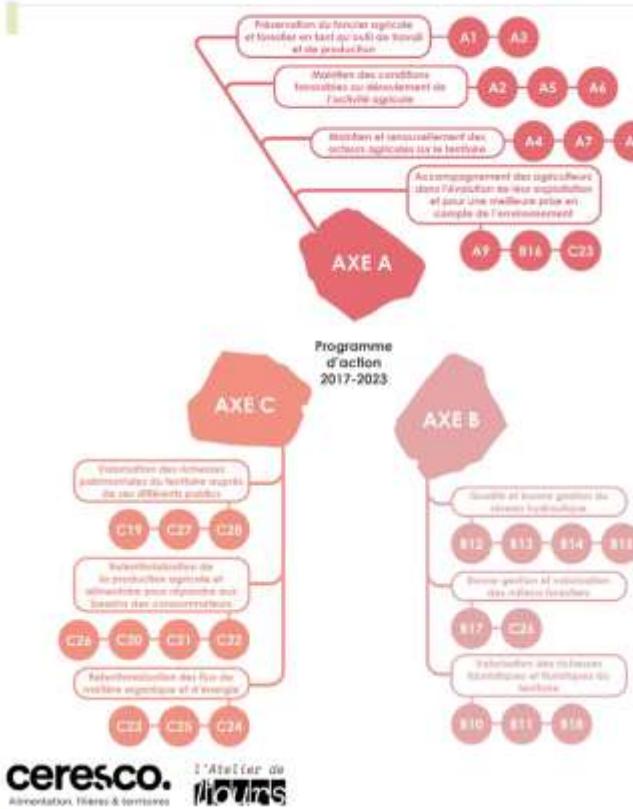
- mise en place par la loi du Grand Paris en 2010
- 2300 ha agricoles minimum protégés sur le plateau
- gestion confiée à l'EPAPS
- carte des parcelles publiée en 2013



Vie du territoire

ZPNAF : le programme d'action

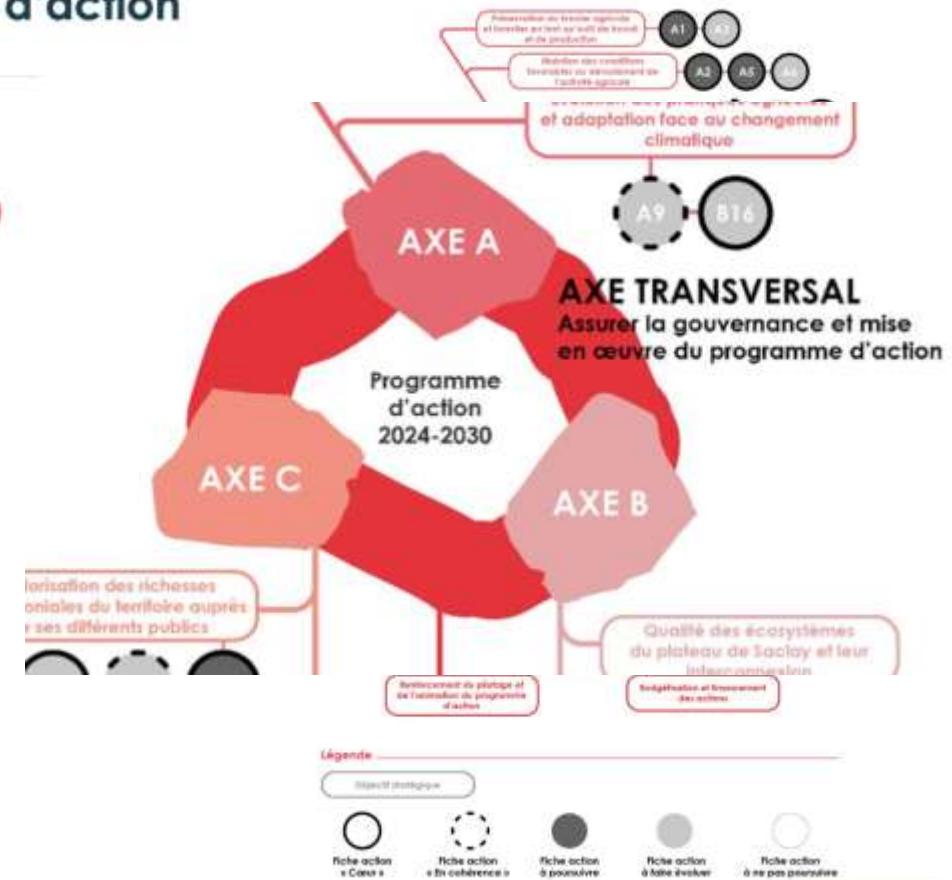
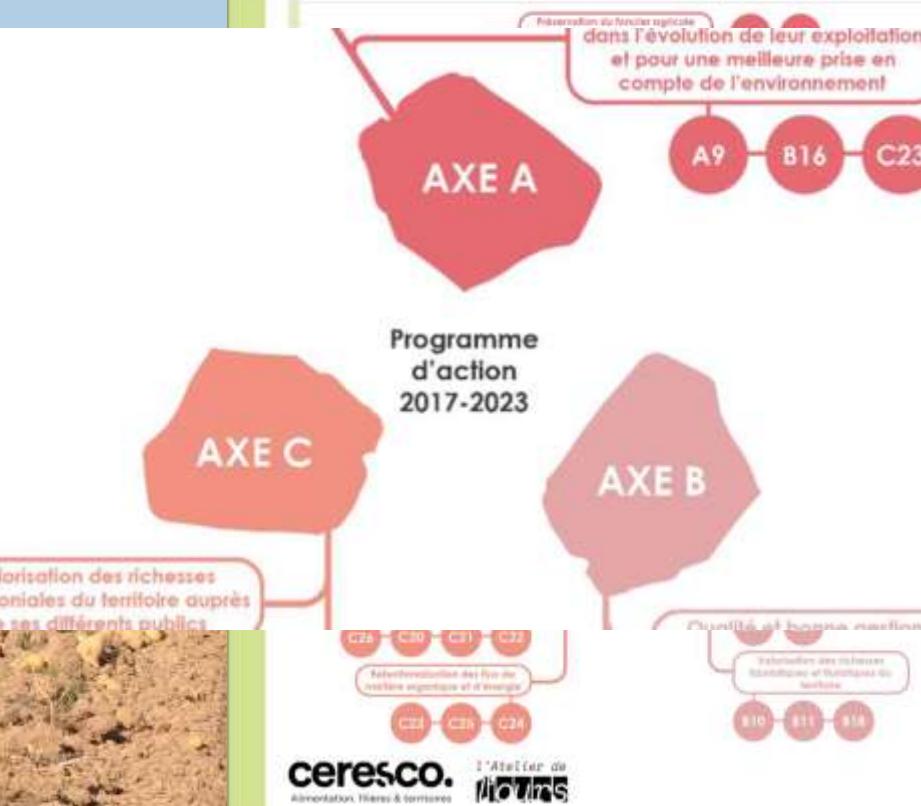
Vers un nouveau programme d'action



Vie du territoire

ZPNAF : le programme d'action

Vers un nouveau programme d'action



ZPNAF : le programme d'action



- p.61 **A. Assurer la pérennité de l'agriculture au sein de la ZPNAF**
- p.62 A1—Assurer la veille foncière de l'ensemble de la ZPNAF et organiser la maîtrise foncière
- p.64 A2—Réaliser un recensement des réseaux de drainage à l'échelle de la parcelle pour préserver leur fonctionnalité et les valoriser au mieux
- p.66 A3—Réduire la proportion de terres exploitées à titre précaire
- p.67 A4—Favoriser l'installation des jeunes agriculteurs
- p.68 A5—Capitaliser et diffuser les connaissances sur les fonctionnalités agricoles
- p.70 A6—Améliorer et faciliter la circulation des engins agricoles et forestiers (y compris dans les secteurs en chantier)
- p.71 A7—Informer les agriculteurs sur les dispositifs d'aide à l'emploi
- p.72 A8—Identifier les potentialités de développement de logements agricoles (création, mutualisation de l'existant, etc.)
- p.74 A9—Mettre en place un conseil technique auprès des agriculteurs sur les différentes thématiques environnementales

70 71 FICHES ACTION DE LA ZPNAF DU PLATEAU DE SACLAY

I A6

Secteur concerné:
le réseau routier de la ZPNAF

Fiche en lien:
A5

Améliorer et faciliter la circulation des engins agricoles et forestiers (y compris dans les secteurs en chantier)

- Objectifs**
- Réaliser une projection des circulations futures et des préconisations qui seront intégrées dans les prescriptions pour les prochains aménagements:
 - Connaître les voies de circulation empruntées par les engins agricoles et sylvicoles: faire un état des lieux
 - Supprimer des points de blocage des circulations agricoles et sylvicoles
 - Préconiser des solutions d'aménagement permanentes ou temporaires (jors de chantiers)
 - Sensibiliser les acteurs techniques et les maîtres d'ouvrage aux circulations agricoles et sylvicoles

Vie du territoire

ZPNAF : les soucis

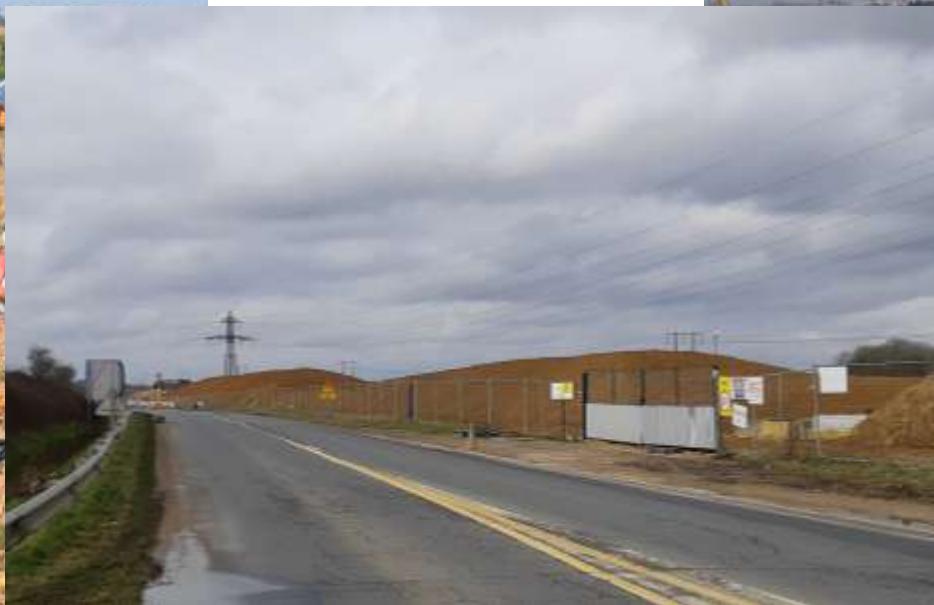
- aucune dotation de fonctionnement (à la différence de l'EPAPS et de la SGP)
- un programme d'action qui n'est pas financé
- un prestataire « Terre et Cité » qui n'est plus rémunéré à la hauteur des actions conduites sur la ZPNAF
- des délimitations des 2300 ha qui ne sont toujours pas contrôlées
- Certaines parcelles qui ne sont toujours pas transposées dans les PLU, ce qui peut créer des soucis d'aménagement (ferme des loges par exemple)
- les fonctionnalités agricoles qui sont mises à mal: drainage et circulations: les tracteurs ont de plus en plus de difficultés à accéder aux parcelles**



ZPNAF : les soucis

- un espace et un paysage qui se ferme : buttes de terre et murs le long du métro

RD36 Vers le Christ de Saclay



RD36 Vers le Chateaufort

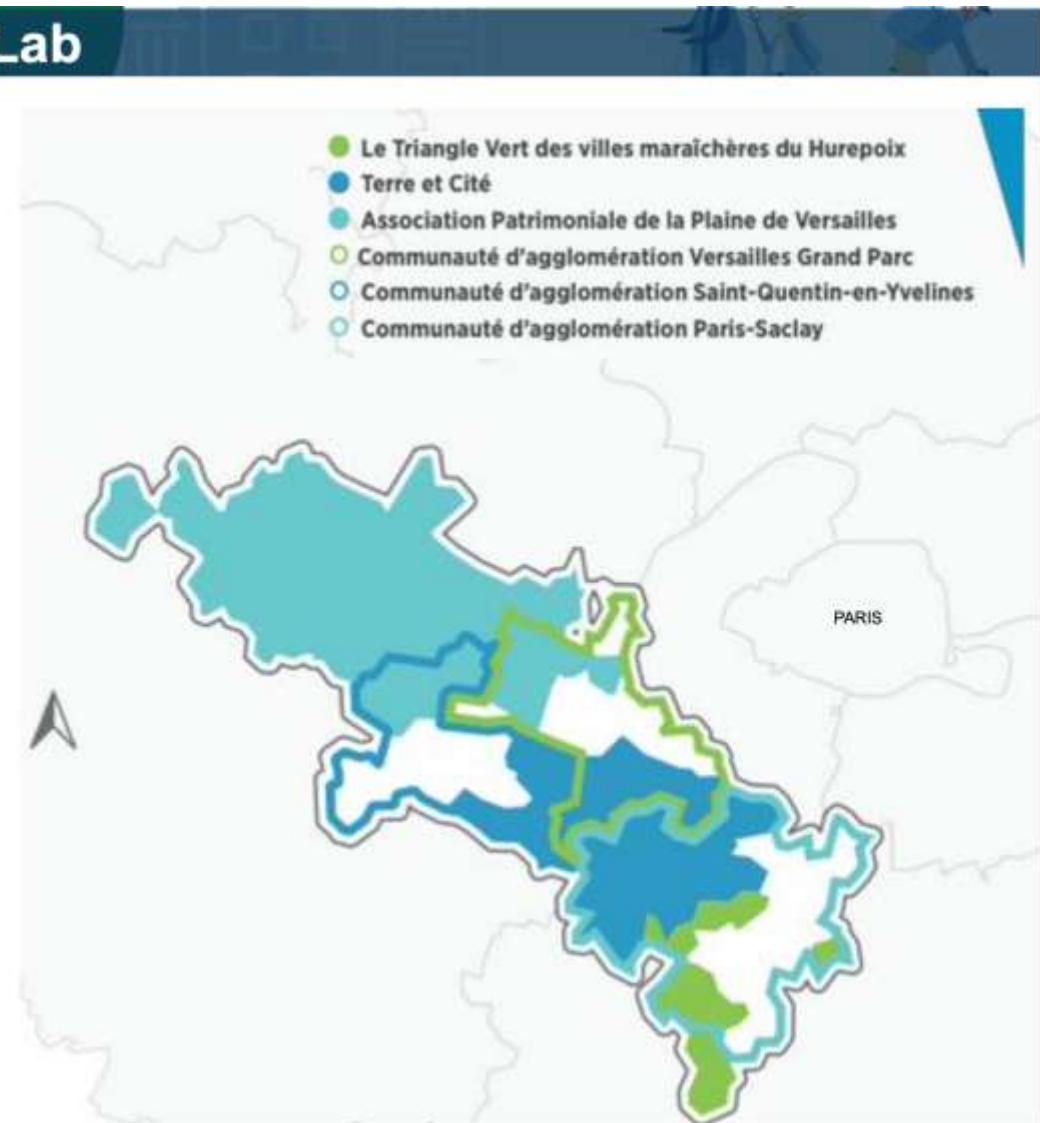


Sortie de Villiers

Vie du territoire : Le VivAgriLab

Territoire du VivAgriLab

- Comprend 79 communes, couvre 20k ha de surfaces agricoles
- Près de 30 projets de recherche appliquée soutenus
- **15% de la recherche et 25% de la recherche agronomique française**
- *Territoire riche en zones expérimentales* : Arvalis, Le Moulon, Grignon, expérimentations de la Chambre...



Vie du territoire : Le VivAgriLab

Convention de partenariat signée en 2024



Journée du
VivAgriLab
le 16
janvier



La démarche “VivAgriLab : relier ville et vivant dans le sud-ouest francilien”





Vote rapport moral



Budget 2025

Trésorière : Catherine Kokoreff

Budget prévisionnel exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025					
CHARGES (DÉPENSES)			PRODUITS (RECETTES)		
	Prévision	Réalisé	Poste budgétaire	Prévision	Réalisé
	Exercice 2025	Exercice 2025		Exercice 2025	Exercice 2025
Participation au réseau AMAP	1 780,00	0,00	Cotisations adhérents	3 360,00	
Cotisation AMAP-IDF	1 680,00		Intérêts livret solidaire	10,00	
Cotisation MIRAMAP	0,00				
Participation aux AG et réunions	100,00				
Soutien à l'agriculture paysanne	8 140,00	0,00	Dons préservations des terres	0,00	0,00
Préservation des terres fertiles	8 000,00				
Cotisations Associations Territoriales	140,00				
Soutien Terre de Liens Gr.local					
Equipements et aménagements	700,00	0,00	Autres recettes	0,00	0,00
Matériels et équipements	600,00				
Aménagement des locaux	100,00				
Convivialité	700,00	0,00			
Pots des distributions	400,00				
Fêtes et repas conviviaux	100,00				
Autres manifestations	200,00				
Support logistique	475,00	0,00			
Frais bancaires	100,00				
Internet	50,00				
Courrier	25,00				
Papeterie/Impressions	250,00				
Autres frais de fonctionnement	50,00				
Autres dépenses	0,00	0,00			
TOTAL CHARGES	11 795,00	0,00	TOTAL PRODUITS	3 370,00	0,00
Excédent	0,00	0,00	Déficit	8 425,00	0,00
					Prévt Réserves Amap

Budget prévisionnel :
 Dépenses : 3 795 €
 Recettes : 3 370 €

Analyse :
 Le budget de l'AMAP est globalement déficitaire de 500 € chaque année.
 Nous ponctionnons ce deficit sur nos réserves.



Vote : Modification cotisation 2026



Pour permettre d'équilibrer le résultat dans les années futures, le CA soumet au vote le passage de notre cotisation annuelle de 16 à 18€ à partir de l'année 2026



Vote Budget 2025



Rappel Conseil d'Administration 2024

10 réunions par an dans une ambiance conviviale

- **Partage des retours sur la distribution du mois**
- **Échange avec les référents et les agriculteurs (produits, contrats)**
- **Partage des demandes de nouveaux partenariats**
- **Organisation de différents projets (accessibilité, fête association)**
- **Avec des petits plaisirs sucrés préparés par Marie Paule pendant nos échanges**





Rappel Conseil d'Administration 2024



Juliette Chazan

Catherine Kokoreff (trésorière)

Cyril Girardin (vice-président)

Marie-Paule Viger (secrétaire)

Cristiana Vandame

Virginie Couderq (vice-présidente)

Corinne Chuat

Benoit Maherault (président)

Michel Menou

Emilie Le Huérou

10 membres



VOTE sur le Nouveau Conseil d'Administration

AG AMAP des Jardins de Cérès - 12 février 2022



Election Conseil d'Administration 2025

Juliette Chazan

Cyril Girardin

Marie-Paule Viger

Cristiana Vandame

Virginie Couderq

Benoit Maherault

Michel Menou

Emilie Le Huérou

Jean Michel Coureau

Francis Biguereau

10 réunions par an





Fin de l'assemblée



Annexes



Bilan des groupes : Miel

L'année 2024 a démarré sur les chapeaux de roues avec un mois de février extraordinairement tempéré, les colonies se sont développées rapidement et tout semblait présager une très belle saison...

Mais la suite a été incroyablement désastreuse du fait d'une météo catastrophique de mars à juin.

Les abeilles ne pouvaient plus sortir butiner à cause du froid , du vent, de la pluie .

Les fleurs rincées n'offraient aucun nectar aux butineuses. Certaines colonies trop populeuses et affamées en sont venues à cannibaliser leurs larves !!!

Des conditions jamais rencontrées auparavant et généralisées à toute la France...

Les sauvetages ont pris beaucoup de temps et d'énergie.

Mon accident (chute de 6 mètres en capturant un essaim) a fini de justifier le qualificatif d'année « hors du commun » . Je n'en suis pas totalement remis...

Heureusement , famille, amis, stagiaire ont dépanné.



Pour les récoltes, du fait de ces situations, le bilan s'en est ressenti avec des récoltes de printemps (toutes fleurs)très faibles ou nulles (accacia, pissenlit).

Les récoltes d'été n'ont pas rattrapé le retard. La production de l'année 2024 représente la moitié de ce qui est récolté habituellement.

Au niveau des contrats AMAP, on tourne à 80 contrats environ soit une dizaine de plus que l'an passé. => Merci au groupe miel pour son soutien.

Roland

Vie du territoire

ZPNAF : le programme d'action

Rappel des actions antérieures

Légende

Fiche action

Objectif stratégique

AXE A
Assurer la pérennité de l'agriculture au sein de la ZPNAF

- A1 Assurer la veille foncière de l'ensemble de la ZPNAF et organiser la maîtrise foncière.
- A2 Réaliser un recensement des réseaux de drainage à l'échelle de la parcelle pour préserver leur fonctionnalité et les valoriser au mieux.
- A3 Réduire la proportion de fermes exploitées à titre précaire.
- A4 Favoriser l'installation des jeunes agriculteurs.
- A5 Capitaliser et diffuser les connaissances sur les fonctionnalités agricoles.
- A6 Améliorer et faciliter la circulation des engins agricoles et forestiers (y compris dans les secteurs en chantier).
- A7 Informer les agriculteurs sur les dispositifs d'aide à l'emploi.
- A8 Identifier les potentialités de développement de logements agricoles (création, mutualisation de l'existant, etc.).
- A9 Mettre en place un conseil technique auprès des agriculteurs sur les différentes thématiques environnementales.

AXE B
Assurer la pérennité des espaces naturels et forestiers

- B10 Identifier et restaurer les espaces stratégiques pour les continuités naturelles en ZPNAF.
- B11 Création d'un observatoire ornithologique sur l'étang-Vieux de Saclay.
- B12 Mettre en œuvre des actions de préservation et d'extension de la biodiversité autour des zones humides (mares, mouillères, etc.).
- B13 Atténuer du bon état des cours d'eau.
- B14 Adaptation face au risque d'inondation, gestion en temps normal des crues et maîtrise des ruisselements.
- B15 Protection et conservation des zones humides (ZH) à travers les PLU et les permis de construire.
- B16 Accompagner les agriculteurs dans la lutte contre les nuisibles.
- B17 Valoriser au mieux les milieux forestiers.
- B18 Création d'un observatoire photographique des paysages de la ZPNAF du plateau de Saclay.

AXE C
Assurer le développement des liens entre le plateau, les activités et les habitants

- C19 Mise en place d'une signalétique sur le patrimoine historique et naturel en ZPNAF à destination des promeneurs et des habitants.
- C20 Accompagner le développement et la diversification des exploitations du territoire.
- C21 Développer des points de vente de produit locaux en contact avec les bassins de vie.
- C22 Encourager l'approvisionnement local des restaurations collectives.
- C23 Promouvoir les interactions recherche-acteurs locaux afin de répondre aux enjeux croisés agricoles et environnementaux du plateau de Saclay.
- C24 Étude de potentielles pour la valorisation énergétique de la matière organique.
- C25 Encourager le recyclage de matière organique.
- C26 Sensibiliser les habitants aux fonctions de la forêt et à sa gestion.
- C27 Développer et favoriser les circulations douces.
- C28 Renforcer les actions d'animation pour développer la découverte du territoire.

ZPNAF : le programme d'action



- p.61 **A. Assurer la pérennité de l'agriculture au sein de la ZPNAF**
- p.62 A1—Assurer la veille foncière de l'ensemble de la ZPNAF et organiser la maîtrise foncière
- p.64 A2—Réaliser un recensement des réseaux de drainage à l'échelle de la parcelle pour préserver leur fonctionnalité et les valoriser au mieux
- p.66 A3—Réduire la proportion de terres exploitées à titre précaire
- p.67 A4—Favoriser l'installation des jeunes agriculteurs
- p.68 A5—Capitaliser et diffuser les connaissances sur les fonctionnalités agricoles
- p.70 A6—Améliorer et faciliter la circulation des engins agricoles et forestiers (y compris dans les secteurs en chantier)
- p.71 A7—Informer les agriculteurs sur les dispositifs d'aide à l'emploi
- p.72 A8—Identifier les potentialités de développement de logements agricoles (création, mutualisation de l'existant, etc.)
- p.74 A9—Mettre en place un conseil technique auprès des agriculteurs sur les différentes thématiques environnementales

70 71 FICHES ACTION DE LA ZPNAF DU PLATEAU DE SACLAY

I A6

Secteur concerné:
le réseau routier de la ZPNAF

Fiche en lien:
A5

Améliorer et faciliter la circulation des engins agricoles et forestiers (y compris dans les secteurs en chantier)

- Objectifs**
- Réaliser une projection des circulations futures et des préconisations qui seront intégrées dans les prescriptions pour les prochains aménagements:
 - Connaître les voies de circulation empruntées par les engins agricoles et sylvicoles: faire un état des lieux
 - Supprimer des points de blocage des circulations agricoles et sylvicoles
 - Préconiser des solutions d'aménagement permanentes ou temporaires (jors de chantiers)
 - Sensibiliser les acteurs techniques et les maîtres d'ouvrage aux circulations agricoles et sylvicoles

Votre Amap en 2024



- ☞ Appartenance à réseau Amap Ile de France
- ☞ Appartenance à Miromap (Organisme National)
- ☞ Adhérent de Essonne Nature Environnement
- ☞ Adhérent des Amis de la Vallée de la Bièvre
- ☞ Adhérent de Terre et Cité - Implication dans le collège des associations de l'association Terre et Cité

Gestion des chèques et amapiens



- ☞ De nombreux groupes remontent des difficultés avec la réception des chèques.
- ☞ L'impact est important en relance régulière par mail, sms et donc en temps pour les bénévoles.
- ☞ Je vous rappelle donc que :
 - Une fois un contrat saisi, le chèque est à envoyer rapidement. Il ne sera pas débité mais il sera bien saisi dans Amapj
 - Il est important d'être cohérent entre le nombre et les montants de vos chèques dans Amapj

Gestion des chèques et amapiens

AMAP Le Bon Panier

Bruno
LAPOINTE ▾

- Mes contrats
- Mes livraisons
- Mes paiements**
- Mes adhésions
- Mon compte
- Découverte / Visite
- Producteurs / Référents
- Liste des adhérents

HISTORIQUE

- Historique de mes contrats
- Historique de mes paiements

Les chèques que je dois donner à l'AMAP

Nom du contrat : LEGUMES
Date limite de remise des chèques: mercredi 01 mars 2023
Ordre des chèques : gaec du beau legume
1 chèque de 96.00 € qui sera débité le 02 mars 2023

Nom du contrat : PAIN
Date limite de remise des chèques: mercredi 01 mars 2023
Ordre des chèques : earl du pain de suc
2 chèques de 32.00 € qui seront débités les 02 mars 2023, 06 avril 2023

Le planning de mes paiements à venir mois par mois

mars 2023 - Total du mois : 128.00 €
02 mars - Montant : 96.00 € - Contrat :LEGUMES - Ordre du chèque :gaec du beau legume (Chèque à fournir à l'AMAP)
02 mars - Montant : 32.00 € - Contrat :PAIN - Ordre du chèque :earl du pain de suc (Chèque à fournir à l'AMAP)

avril 2023 - Total du mois : 32.00 €
06 avril - Montant : 32.00 € - Contrat :PAIN - Ordre du chèque :earl du pain de suc (Chèque à fournir à l'AMAP)

[Documentation utilisateur AmapJ](#)